

AU SOMMAIRE

MISSION
Quels pouvoirs a le roi?

p. 2
La Belgique est un royaume. Son chef d'État est un roi. Quelle est sa mission? De quels pouvoirs dispose-t-il?



DYNASTIE
Sept rois depuis l'indépendance

p. 3
Le premier roi des Belges, Léopold I^{er}, est monté sur le trône en 1831. Philippe est le 7^e roi des Belges. Portraits de nos rois.



ARGENT ROYAL
Liste civile et dotations royales

p. 4
L'État belge donne de l'argent au roi et à certains membres de sa famille. Pourquoi?



La Belgique a un nouveau roi

Le 21 juillet 2013, la Belgique a changé de roi. Le roi Albert II a abdicqué (renoncé au trône). Son fils Philippe est devenu le nouveau souverain des Belges.

Pendant les grandes vacances, la Belgique a tourné une page d'histoire. Le 21 juillet, le roi Albert II, 79 ans, a abdicqué. Une heure trente plus tard, son fils aîné, le prince Philippe, a prêté serment (formulé sa promesse, son engagement). Il est ainsi devenu le nouveau roi des Belges. Tout s'est déroulé, comme le prévoit la Constitution (texte qui dit comment un pays doit fonctionner), devant les élus du pays (ceux qui représentent le peuple belge). Les représentants de la justice et des cultes religieux étaient également pré-

sents à la prestation de serment.

● **Vive le roi, vive la reine**

Le 21 juillet, Philippe, 53 ans, est devenu le 7^e roi des Belges tandis que son épouse, Mathilde, devenait notre reine. Albert II, lui, a conservé son titre royal, même s'il n'occupe plus la fonction de chef d'État. La Belgique a maintenant deux rois, mais aussi trois reines : Fabiola (la veuve du 5^e roi, Baudouin), Paola, l'épouse d'Albert II, et Mathilde. C'est du jamais vu dans l'histoire de notre pays.

Durant les mois de septembre et octobre prochains, le roi Philippe et la reine Mathilde seront reçus dans les principales villes du pays pour y faire leurs «joyeuses entrées» (présentations et premières rencontres entre les nouveaux souverains et la population). La première aura lieu à Louvain le 6 septembre.

À l'occasion de cette actualité royale, le JDE propose de retracer l'histoire de la dynastie (famille de rois) belge.



Le nouveau roi, Philippe (à gauche), à côté du roi Albert II, son père, qui a été le souverain des Belges pendant 20 ans.

Portrait des nouveaux souverains belges



Le roi Philippe, la reine Mathilde et leurs 4 enfants.

Le 7^e roi des Belges, Philippe, est né le 15 avril 1960. Il est le fils aîné du roi Albert II et de la reine Paola. Il a une sœur, la princesse Astrid, et un frère, le prince Laurent. Après ses études secondaires, le

roi Philippe (qui portait le titre de prince jusqu'à son accession au trône) entre à l'école royale militaire en 1978. Il obtient les brevets de pilote, de parachutiste et de commando.

Entre 1983 et 1985, le prince Phi-

lippe poursuit des études universitaires en Angleterre et aux États-Unis. De retour en Belgique, le futur souverain des Belges commence à se former au rôle de roi auprès de son oncle, le roi Baudouin, qui n'a pas d'enfants et qui

le considère un peu comme le fils qu'il n'a pu avoir.

En 1993, le roi Baudouin décède. Le père de Philippe, Albert, devient roi.

Le prince Philippe, alors âgé de 33 ans, succède à son père comme président d'honneur de l'Office belge du commerce extérieur. Son rôle est désormais de conduire les missions économiques belges à l'étranger. Lors de ces missions, le prince voyage avec des chefs d'entreprise, des représentants du monde économique. En tant que représentant de la Belgique, il aide les entreprises belges à se faire connaître et à se développer à l'étranger. En 20 ans, le prince Philippe a dirigé plus de 70 de ces missions. Au fil des voyages, le prince un peu timide et maladroit prend de l'assurance.

● **La vie de famille**

Le 4 décembre 1999, la vie du prince Philippe prend un tour nouveau. Il épouse ce jour-là Mathilde d'Udekem d'Acoz. Le couple aura 4 enfants : Élisabeth en

2001, Gabriel en 2003, Emmanuel en 2005 et Éléonore en 2008.

Le 21 juillet 2013, le roi Albert II renonce au trône. Le prince Philippe devient le 7^e roi des Belges. Son épouse, la princesse Mathilde, devient reine. Selon de nombreux spécialistes, Philippe est le roi qui a été le mieux préparé à ce «métier» de toute l'histoire de la Belgique.

● **La reine Mathilde**

Mathilde a 26 ans quand elle épouse le prince Philippe en 1999. Elle est la fille du comte et de la comtesse Patrick d'Udekem d'Acoz. Avant son mariage, elle était logopède et poursuivait des études de psychologie. Très vite, la princesse Mathilde devient populaire. Elle séduit les Belges par son naturel et sa gentillesse. La nouvelle reine se consacre à sa famille et est très active dans le domaine social et humanitaire (d'aide aux autres). Elle est par exemple présidente d'honneur d'Unicef Belgique qui vient en aide aux enfants.

La Belgique est un royaume



Repères

- Dans une république, la fonction de chef d'État est assurée par un président ou une présidente. Sa fonction n'est pas héréditaire (se dit de quelque chose qui se transmet des parents aux enfants). Le président(e) est élu(e), désigné(e) ou nommé(e). Exemple : la France est une république dont le président est élu tous les 5 ans.
- Dans une monarchie, le chef d'État est un roi ou une reine qui hérite de la fonction d'un membre de sa famille (il succède à son père, sa mère, son oncle...). Le chef d'État est donc désigné par sa naissance.
- En Belgique, la Constitution prévoit qu'à la mort du roi ou lorsqu'il abdique, c'est l'aîné (le plus âgé) de ses enfants qui lui succède. Si le roi n'a pas d'enfants, c'est son frère ou sa sœur ou un de leurs enfants qui règne après lui.
- Le 21 juillet 2013, Philippe a succédé à son père Albert II sur le trône (Philippe est le fils aîné d'Albert II). La princesse Élisabeth (11 ans), la fille aînée de Philippe, est maintenant la première héritière du trône.

Depuis qu'elle est indépendante (libre de décider de son sort), la Belgique est une monarchie (État dirigé par un roi).

L'histoire de la Belgique en tant que pays indépendant ne débute qu'en 1830. Avant, le territoire de notre pays n'a cessé d'être envahi, occupé et dirigé par différents peuples : Espagnols, Français, Autrichiens, Hollandais... Depuis 1815, les provinces belges sont rattachées aux Pays-Bas du Nord (territoire des Hollandais). Belges et Hollandais forment à cette époque le royaume des Pays-Bas, un pays dirigé par le roi Guillaume I^{er} d'Orange. Guillaume d'Orange est un roi autoritaire. Les Belges supportent difficilement le pouvoir hol-



Le 21 juillet 2013, le 7^e roi depuis l'indépendance de la Belgique est monté sur le trône.

landais.

● La révolution belge

Le 25 août 1830, suite à un opéra (pièce de théâtre chantée) joué à Bruxelles, les spectateurs manifestent dans la rue pour réclamer plus de libertés. Cet opéra, intitulé *La Muette de Portici*, raconte la lutte du peuple de Naples (ville italienne) contre l'occupant espagnol. Les spectateurs font le rapprochement entre cette histoire et la situation en Belgique. La protestation gagne d'autres villes belges mais Guillaume d'Orange refuse la séparation entre la partie hollandaise et la partie belge du

royaume des Pays-Bas. De toute la Belgique, des volontaires arrivent à Bruxelles pour soutenir la révolution.

Le 23 septembre 1830, l'armée hollandaise pénètre dans Bruxelles. Les combats font rage durant plusieurs jours. Le 27 septembre, les Hollandais quittent la ville. Les révolutionnaires belges ont gagné.

● Un roi comme chef d'État

Le 4 octobre 1830, un gouvernement provisoire, formé des chefs de la révolution belge, proclame l'indépendance de la Belgique et organise le jeune pays. Il charge une commission (groupe de

personnes choisies pour étudier une affaire) de rédiger un texte officiel, appelé Constitution, qui dit comment le pays doit fonctionner. Le gouvernement provisoire organise aussi des élections pour former une sorte de Parlement (là où l'on fait les lois), appelé Congrès national. Le 7 février 1831, cette assemblée vote la Constitution belge.

Ce texte dit que la Belgique sera une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire un État dirigé par un roi et organisé par une Constitution. Le souverain n'aura pas tous les pouvoirs, il devra régner en respectant la Constitution.

Quels pouvoirs a le roi ?

Le roi est le chef de l'État mais ses pouvoirs sont limités. Explications.

Avant de pouvoir exercer ses fonctions, la Constitution prévoit que le roi doit prêter serment devant les élus du pays. Il prononce la phrase suivante : « Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. » Cela signifie que le roi promet de régner en respectant la Constitution et les lois. Il promet aussi de défendre l'indépendance (la liberté) et le territoire du pays.



En prêtant serment devant les élus au Parlement, Philippe devient le 7^e roi des Belges.

● Quel rôle ?

Une fois devenu roi, quels pouvoirs a-t-il ? On dit souvent qu'en Belgique « le roi règne mais ne gouverne pas. » Il ne peut pas prendre de décisions à titre personnel. Le roi ne joue un rôle que dans l'État fédéral (central, qui prend des décisions pour tous les Belges). Il nomme les ministres, commande l'armée, contresigne (signe avec) les lois votées au Parlement, mais c'est toujours un ministre qui est responsable. Tous les actes et déclarations du roi (y compris ses discours de Noël et du 21 juillet à la télé) sont approuvés par un ministre qui en prend la responsabilité. Le rôle politique du roi est surtout très important après les élections. Il est chargé d'organiser les

négociations (discussions) entre les responsables politiques pour former le gouvernement fédéral. Dans un pays compliqué comme la Belgique, c'est un travail important.

Le roi ne participe pas au pouvoir dans les Régions et Communautés (parties qui composent la Belgique et qui prennent leurs propres décisions). Il ne nomme pas les ministres régionaux et communautaires, ne signe pas les lois régionales, mais s'il n'intervient pas dans le fonctionnement des Communautés et des Régions, le roi s'informe sur ce qui s'y passe. Il rencontre régulièrement des membres des gouvernements régionaux et communautaires.

● Représenter le pays

Le rôle le plus connu du roi est celui de représenter la Belgique. Il se rend à l'étranger, souvent accompagné de la reine, pour y porter l'image de la Belgique. Le roi et la reine voyagent aussi beaucoup à l'intérieur du pays pour rencontrer des gens qui ont réalisé quelque chose de particulier, pour visiter des entreprises,

des associations, des musées, des écoles... ou pour reconforter les gens après une catastrophe. Ces visites permettent aux souverains de s'informer sur ce qui se passe dans le pays. Elles permettent aussi au roi et à la reine de rester proches des Belges et de leurs préoccupations. Depuis plusieurs années, certains Belges, surtout en Flandre, sou-

Un pouvoir d'influence

Le roi ne peut rien décider tout seul mais il a un pouvoir d'influence. Il reçoit régulièrement en audience (entretien) privée des responsables politiques, des chefs d'entreprise, des travailleurs sociaux, des personnalités sportives et culturelles, etc. Ce qui se dit durant ces rencontres avec le roi demeure secret. Ces contacts permettent au souverain de s'informer sur la vie du pays et d'exercer une certaine influence sur les décisions.

Quel rôle exerce la reine ?

La Constitution ne prévoit aucune fonction particulière pour la reine. Cela ne signifie pas qu'elle ne joue aucun rôle. La reine assiste le roi dans son rôle de chef de l'État. Elle a des contacts avec la population, accompagne le roi dans ses visites en Belgique et à l'étranger. Elle est à ses côtés lors des cérémonies... La reine consacre également du temps aux thèmes et à des organisations qui lui tiennent à cœur (aide aux autres, soutien aux artistes...).

haitent que les pouvoirs du roi soient réduits. Certains rêvent même que la Belgique devienne une république.

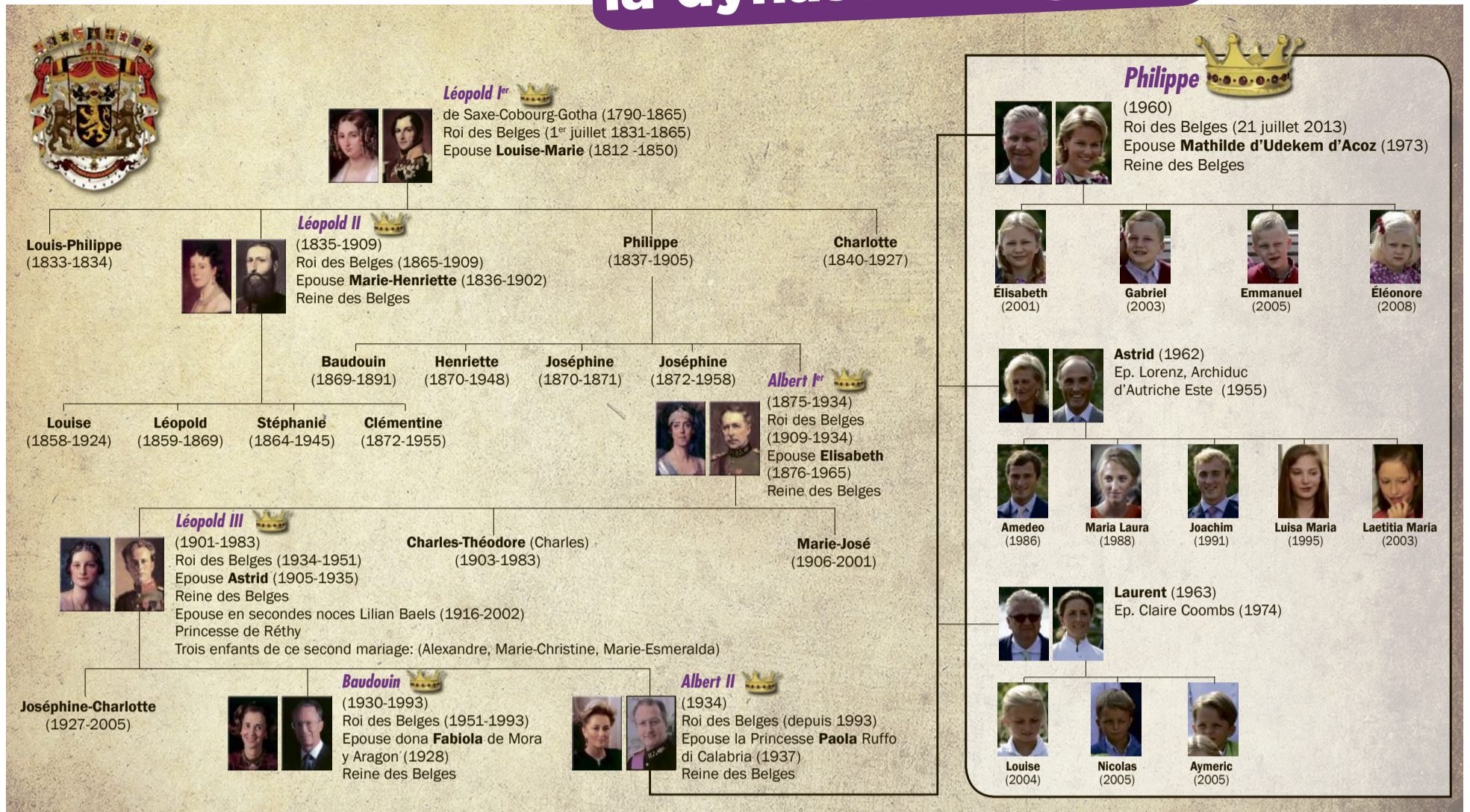
● Du changement ?

Il est vrai que le pays a bien changé depuis 1830, alors que la fonction royale a peu évolué (changé). La Belgique n'est plus un État unitaire avec un seul gouvernement central et un seul Parlement qui prennent des décisions pour tous les Belges. Le pays est un État fédéral composé de plusieurs parties (les Régions et les Communautés), indépendantes les unes des autres, qui décident de choses qui les concernent.

Certains souhaitent que la monarchie change pour être mieux adaptée à la nouvelle Belgique. Pour modifier les pouvoirs du roi, il faut changer la Constitution. Or, une révision de ce texte n'est possible que si 2/3 des élus au Parlement votent oui aux changements. Pour le moment, modifier les pouvoirs du roi n'est pas au programme des parlementaires.

Léopold I^{er} a fondé

la dynastie belge



Depuis que la Belgique est indépendante, sept rois se sont succédé à la tête du royaume.

En 1830, la Belgique indépendante choisit de devenir une monarchie constitutionnelle (voir page 2). Qui choisir comme roi? Le trône de Belgique est

proposé à un prince d'origine allemande, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha. Il prête serment à la Constitution le 21 juillet 1831. Il devient le premier roi des Belges, sous le nom de **Léopold I^{er}** (premier). Sa seconde épouse, Louise-Marie d'Orléans (la première épouse de Léopold est morte en 1817) devient la première reine des Belges. Douze jours après la prestation de serment, les Hollandais attaquent la Belgique. Des pays européens aident l'armée belge à repousser les

Hollandais.

● Léopold II

En 1865, Léopold II succède à son père, Léopold I^{er}. Le nouveau roi veut que l'on parle de la Belgique à l'étranger. Pour cela, il se lance dans des travaux pour embellir Bruxelles. Il encourage les industriels belges à travailler à l'étranger... Mais le roi voit grand. De 1879 à 1884, l'aventurier anglais Stanley explore le Congo (Afrique) pour le compte de Léopold II. Il fait construire des

routes, il signe des traités de paix avec des chefs noirs... Le Congo devient ainsi la propriété personnelle de Léopold II. Le souverain exploite les richesses naturelles du pays, surtout le caoutchouc et l'ivoire. Il confie cette exploitation à des entreprises belges. Elles obligent les Congolais à travailler pour elles. Certains

sont traités comme des esclaves. Le roi est critiqué en raison des mauvaises conditions de travail et de la violence imposées aux travailleurs noirs. En 1908, Léopold II cède le Congo à la Belgique. Désormais, la minuscule Belgique a sa colonie (pays occupé par un autre qui le dirige et profite de ses richesses).



Deux rois dans la guerre

Léopold II meurt en 1909. Il n'a pas de fils pour lui succéder. Ses filles n'ont pas le droit de régner : jusqu'en 1991, seuls les garçons peuvent monter sur le trône. C'est son neveu Albert qui devient roi sous le nom d'**Albert I^{er}** (voir photo ci-contre : le roi Albert I^{er} et la reine Élisabeth entourent le futur roi Léopold III). Quelques années plus tard, la Première Guerre mondiale (1914-1918) éclate. Le roi refuse que l'Allemagne traverse la Belgique pour attaquer la France. En août 1914, les Allemands envahissent quand même notre pays. Les soldats belges, commandés par le roi, arrêtent l'armée allemande devant l'Yser

(fleuve situé au nord-ouest de la Belgique). Durant 4 ans, des combats terribles ont lieu dans la région. Le reste de la Belgique est occupé par les Allemands. Le roi et son épouse, la reine Élisabeth, restent aux côtés des Belges et des soldats durant toute la guerre. L'attitude d'Albert I^{er} lui vaut le surnom de « Roi-Chevalier ». Durant le règne d'Albert I^{er}, des lois importantes sont votées. Les enfants de 6 à 14 ans sont obligés d'aller à l'école. Les deux langues nationales (le français et le néerlandais) sont considérées comme égales. Les travailleurs obtiennent la journée de travail de 8 heures et la semaine de 48 heures.



Le roi Léopold III (au centre) entouré de ses fils : le futur roi Baudouin (à gauche) et le futur roi Albert II (à droite).

● Léopold III

Lorsque Albert I^{er} meurt dans un accident d'escalade à Marches-Dames (province de Namur) le 17 février 1934, son fils aîné lui succède sous le nom de Léopold III. En 1935, l'épouse du roi, la reine Astrid, meurt dans un accident de voiture en Suisse. Le roi est veuf avec 3 enfants. Cinq ans plus tard, la Seconde Guerre mondiale (1940-1945) éclate. Les Allemands envahis-

sent la Belgique. Léopold III reste en Belgique au lieu de se réfugier à l'étranger avec le gouvernement belge qui veut essayer de reconquérir le territoire de là-bas. Contrairement à son père, Léopold III n'arrête pas les Allemands. Le 20 mai 1940, il est obligé de capituler (s'avouer vaincu). Léopold III est assigné à résidence (il est prisonnier chez lui) dans son château de Laeken à Bruxelles. En juin 1944, il est em-

mené avec sa famille en Allemagne, puis en Autriche. Peu après, la Belgique est libérée. Le gouvernement belge rentre au pays. Léopold III reste prisonnier des Allemands. Son frère Charles devient régent (il le remplace sur le trône le temps de son absence). À la fin de la guerre, Léopold III se réfugie en Suisse et ne rentre pas tout de suite en Belgique. Une partie du peuple belge lui reproche son attitude durant la guerre et son remariage avec Liliane Baels en 1941, en pleine guerre, alors que la population souffrait.

Léopold III abdique

Après la guerre 1940-1945, le roi Léopold III est critiqué par une partie des Belges (voir ci-dessous). Il vit en Suisse. En 1950, le gouvernement demande aux Belges si Léopold doit rentrer pour régner. C'est la « question royale ». 57,68 % des Belges veulent son retour. Mais face à l'agitation qui règne dans le pays, Léopold III abdique en 1951. Il laisse le trône à son fils Baudouin.

Sous Baudouin I^{er} et Albert II: la Belgique change

Sous le règne de Baudouin I^{er}, la Belgique devient un État fédéral.

Le 16 juillet 1951, le roi Léopold III abdique en faveur de son fils aîné Baudouin. En 1960, le Congo devient un pays indépendant: la Belgique perd sa colonie. La même année, Baudouin I^{er} épouse une noble espagnole, Fabiola de Mora y Aragon. Le couple n'aura pas d'enfants.

Le règne de Baudouin est marqué par les tensions entre Flamands et Wallons. Les deux communautés veulent être plus indépendantes l'une de l'autre et prendre des décisions par elles-mêmes. Suite à cette volonté, le pays va peu à peu abandonner sa structure unitaire. En 1993, la Belgique devient un État fédéral, composé de trois Régions (Région fla-

mande, Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale) et de trois Communautés (Communauté flamande, Communauté française que l'on appelle aussi Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone). Baudouin I^{er} meurt en août 1993. Son frère Albert II lui succède.

● Albert II

Le 9 août 1993, Albert II devient le 6^e roi des Belges. Son épouse Paola (Albert et Paola se sont mariés en 1959) devient notre reine.

Albert II est un roi simple, proche des gens et qui aime plaisanter. Son règne a été marqué par de nombreuses crises politiques, souvent provoquées par les désaccords entre les Flamands et les francophones. La Belgique se fédéralise de plus en plus (de plus en plus de pouvoirs sont confiés aux différen-

tes parties qui composent le pays) mais Flamands et Wallons ont du mal à s'entendre sur les changements dans le fonctionnement du pays. Ainsi, après les élections législatives (le peuple vote pour choisir ses représentants au Parlement) en 2010, les tensions entre les deux communautés provoquent une crise longue de 541 jours. Durant cette période, les élus ne parvenaient pas à se mettre d'accord pour former un nouveau gouvernement. Comme le prévoit la Constitution, c'est le roi Albert II qui était chargé d'organiser les négociations entre les responsables politiques. À cette occasion, beaucoup de Belges se sont rendu compte du rôle important que



Le roi Albert II et la reine Paola ont été nos souverains durant 20 ans.



L'argent royal en question

Le roi reçoit de l'argent de l'État pour assurer sa mission de souverain. D'autres membres de la famille royale reçoivent aussi de l'argent. Ce sont les dotations. Le système va être revu.

Pour exercer sa mission, payer ses collaborateurs, le roi reçoit une somme d'argent de l'État belge. C'est ce que l'on appelle la liste civile. C'est normal que l'État donne de l'argent au roi pour qu'il puisse servir son pays. Le montant annuel de la liste civile est fixé au début du règne du souverain pour toute sa durée. Il ne peut être modifié que par le Parlement. Le montant annuel de la liste civile du roi Philippe a été fixé à 11,55 millions



Le palais royal de Bruxelles est l'endroit où le roi travaille et où il traite les affaires de l'État.

d'euros. C'est la même somme qui avait été donnée à Albert II. Par contre, contrairement à Al-

bert II, le roi Philippe devra payer certaines taxes (sommes d'argent que l'on doit à l'État) sur cette somme.

● Les résidences royales

Le roi et sa famille disposent de résidences (habitations) comme le palais royal et le château de Laeken à Bruxelles. Le roi ne vit pas au palais royal. C'est son lieu de travail. C'est là qu'il a son bureau, qu'il accorde ses audiences et qu'il traite les affaires de l'État. Ses collaborateurs qui forment la «Maison du Roi» y ont leur bureau. La reine a également son

bureau au palais royal. D'autres résidences peuvent aussi être utilisées par le roi et les membres de sa famille : le château du Belvédère à Bruxelles, le château de Ciergnon en Ardenne,...

● 2013, une année difficile

En 2013, plusieurs affaires ont empoisonné le règne d'Albert II. En janvier survenait l'affaire de la fondation privée (organisme) que la reine Fabiola, veuve du roi Baudouin, a voulu créer pour régler son héritage. Cette affaire a fait scandale: beaucoup ont pensé que la reine Fabiola voulait ainsi échapper au paiement de certaines taxes. La reine Fabiola a renoncé à créer sa fondation mais cela a poussé le gouvernement à revoir le système des dotations royales (l'argent que la famille royale reçoit de l'État pour mener ses missions, voir article ci-dessous).

L'affaire Delphine Boël a aussi perturbé la fin du règne d'Albert II. En 1999, l'écrivain Mario Danneels révélait qu'Albert II avait eu une fille avec une autre femme. Son nom est Delphine Boël. Le roi n'a jamais confirmé que Delphine était sa fille. Aujourd'hui, elle a 45 ans et elle voudrait qu'Albert II reconnaisse qu'elle est sa fille. Il y a quelques semaines, Delphine a porté l'affaire devant la justice. Le 3 juillet 2013, Albert II annonçait son souhait d'abdiquer dans un discours télévisé. Il a expliqué que son grand âge et sa santé l'empêchaient de bien remplir son rôle de roi. De nombreux Belges ont salué son courage.

Place au roi Philippe et à la reine Mathilde.



Repères

- Contrairement aux souverains d'autres pays (Grande-Bretagne, Pays-Bas,...), le roi des Belges ne porte pas de signes extérieurs de la royauté. Il n'a pas de manteau royal, pas de couronne, pas de sceptre (sorte de bâton royal).
- La seule fois où le roi des Belges s'assied sur un trône, c'est lors de sa prestation de serment au Parlement.
- L'effigie (image) du nouveau roi Philippe figurera bientôt sur des timbres et sur les pièces de monnaie.

Plus d'infos

Pour tout savoir sur la famille royale :

www.monarchie.be

Pour tout savoir sur la Belgique :

www.belgium.be

Le musée BELvue, situé place des Palais à Bruxelles, raconte l'histoire de la Belgique :

www.belvue.be

Textes : Rita Wardenier
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tel. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be